



# Rapport d'activités 2017

Le SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions intervient sur l'ensemble du bassin versant de l'Oudon.

Ses membres sont :

Le Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud,

Le Syndicat pour l'Aménagement de la rivière l'Oudon ;

Les Syndicats Intercommunaux d'Alimentation en Eau Potable du centre ouest Mayennais, de la région de Bierné, de la région ouest de Château-Gontier, du Loire Béconnais, du Segréen, du Craonnais, de Livré-la-Touche ;

le Syndicat intercommunal pour la gestion de l'eau, de l'assainissement et de l'urbanisme de l'agglomération de Château Gontier ;

les communes de Cossé le Vivien, Craon et Ahuillé.

SY.M.B.O.L.I.P.  
Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions  
Collectivités adhérentes en 2017 et territoire d'intervention



# Fonctionnement du Syndicat

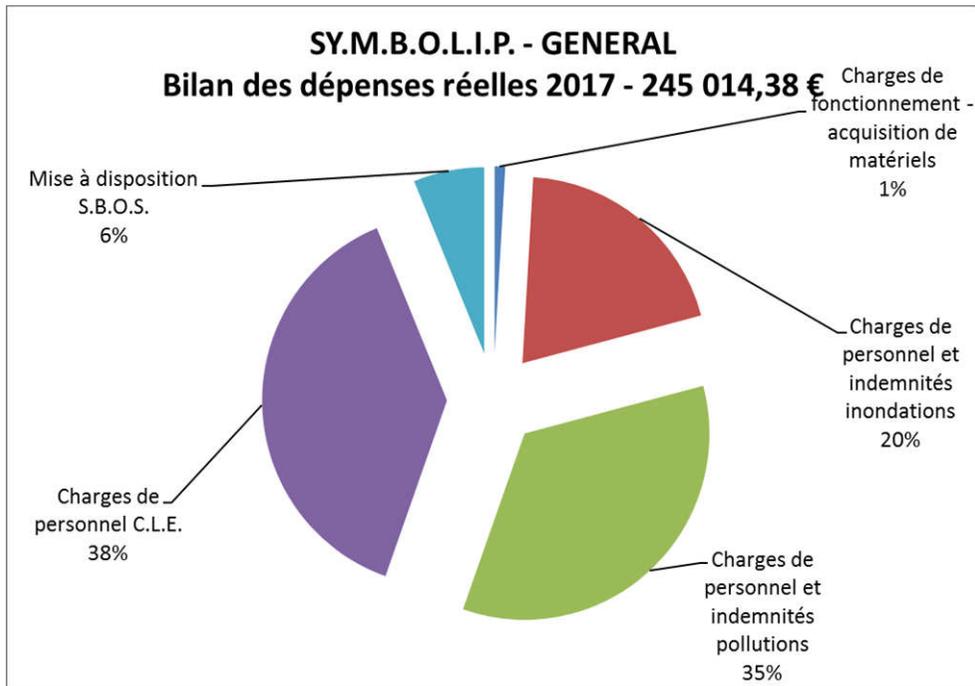
<b>NOM Prénom</b>	<b>Fonction au SY.M.B.O.L.I.P.</b>
Gilles GRIMAUD	Président
<b>2 Vice-présidents sont en charge du programme de lutte contre les inondations</b>	
Louis MICHEL	1er Vice-président Président de la commission inondations en charge de la partie nord du bassin
Alain BAGOUET	2e Vice-président en charge de la partie sud du bassin
<b>2 Vice-présidents en charge du programme de lutte contre les pollutions diffuses</b>	
Hervé FOUCHER	3e Vice-président Président de la commission pollutions en charge des pollutions diffuses agricoles
Olivier LEBRETON	4e Vice-président en charge des pollutions diffuses non agricoles

Le Syndicat se compose de 51 membres titulaires et 51 membres suppléants élus par les structures adhérentes.

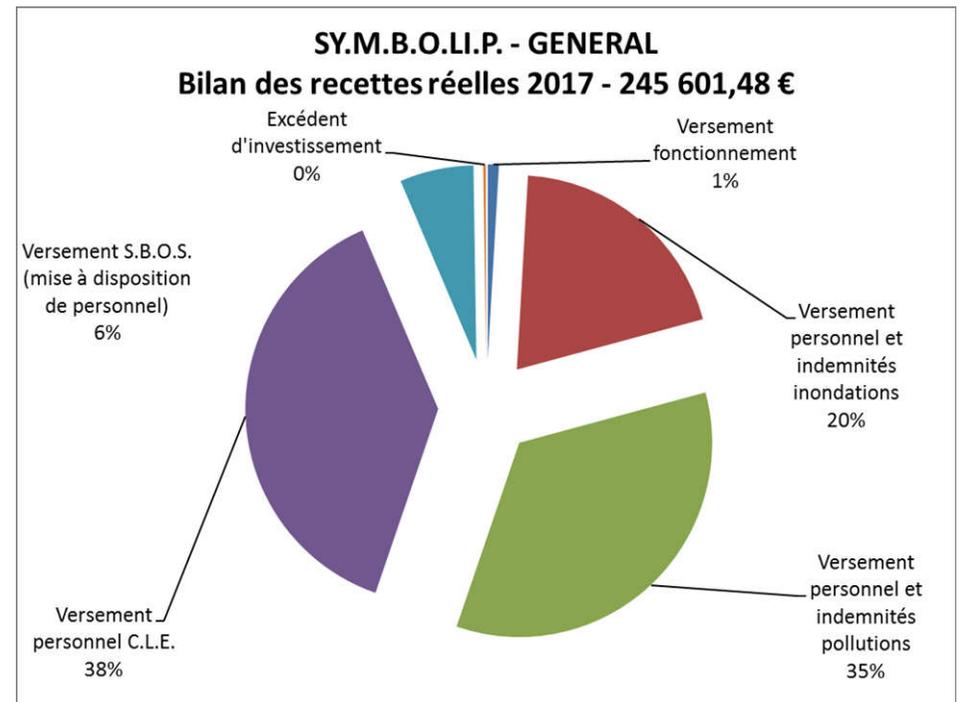
Le bureau comprend 12 membres.

En 2017, l'équipe des agents techniques et administratifs représente 5,2 E.T.P. (équivalents temps pleins) :

- 1,15 ETP aux inondations,
- 2,08 ETP aux pollutions,
- 1,97 ETP à la Commission Locale de l'Eau.



## Dépenses et recettes réelles du budget principal



# Programme de lutte contre les inondations (1)

- Poursuite du sur-stockage des eaux pour limiter les effets des crues

Sur-stockage Nord :  
achèvement des volets  
foncier, indemnitaire  
et règlementaire



Mise en service  
site du Tertre



Rincerie : pose de  
panneaux pédagogiques



Guéhardière  
réflexion sur l'achat  
de l'étang



# Programme de lutte contre les inondations (2)

- Réduction de la vulnérabilité des entreprises et des habitats

## Congrier :

- réalisation des travaux sur la Girardière à Congrier en octobre 2017
- les travaux sur les Tochardières sont prévus en 2018

## Montjean :

Les travaux d'agrandissement du pont de Montjean ont été réalisés de septembre à décembre 2017 sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Mayenne avec l'assistance et la contribution du SYMBOLIP pour le volet financier.



# Gestion des ouvrages pour limiter les effets des crues

- Installation d'une sonde de mesure et d'un pluviomètre sur le site de la Cartais

Afin de mesurer les niveaux d'eau atteints et améliorer le suivi de fonctionnement des sites, du matériel de mesure a été installé sur le site de la Cartais à Pouancé. Si le test est concluant ce matériel pourrait être développé.



- Fonctionnement des ouvrages

Pas d'évènement de crues significatives lors de l'hiver 2016-2017.

1<sup>er</sup> année de gestion hivernale sur le site de la Pelleterie.

- Maintenance et entretien des ouvrages

Le SY.M.B.O.L.I.P. assure :

- la surveillance régulière des ouvrages
- l'entretenir des terrains
- la maintenance des mécanismes
- les réparations éventuelles.

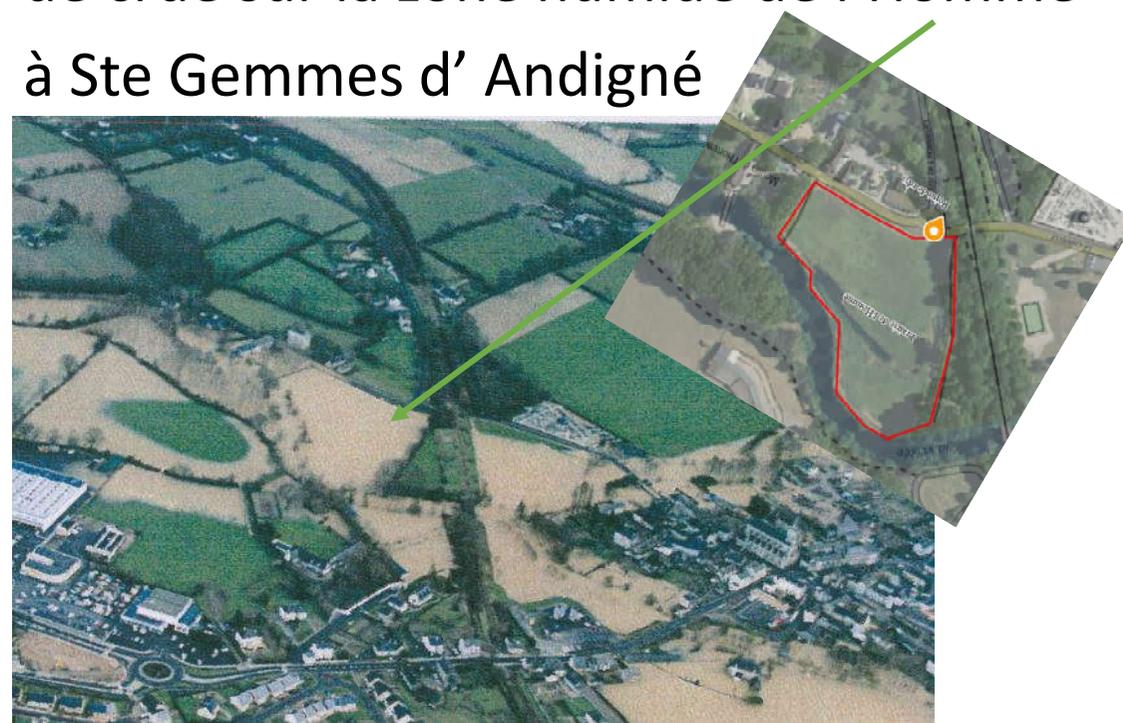


# Actions de sensibilisation au risque d'inondation

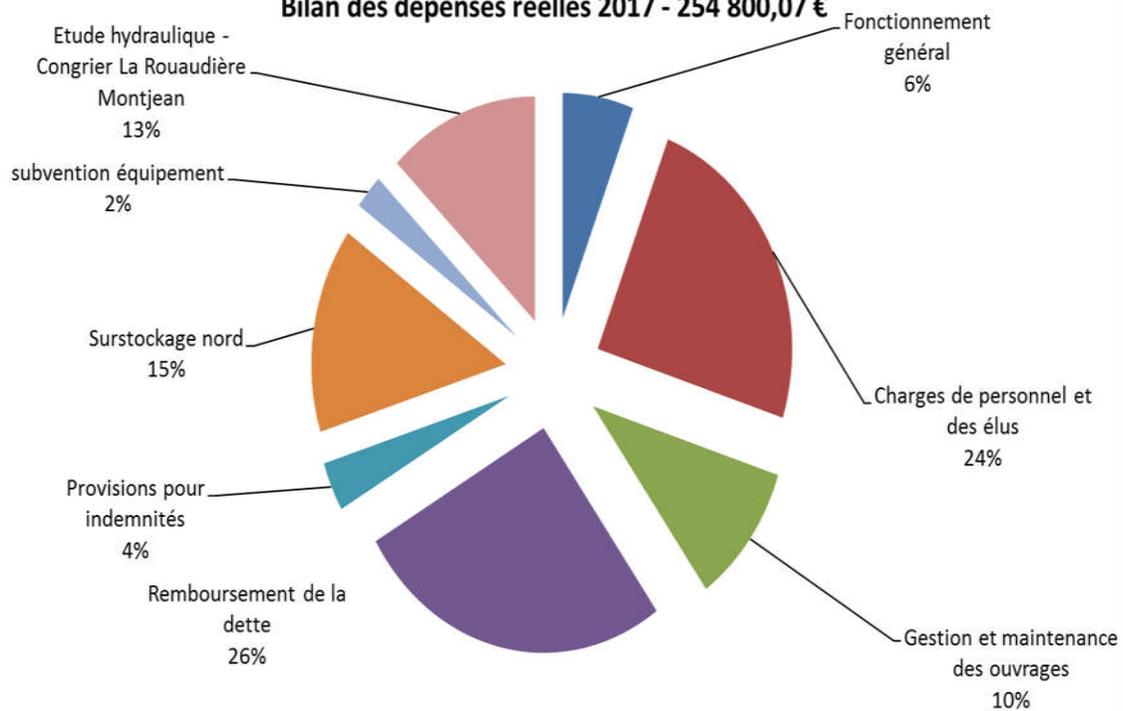
Journée mondiale de l'eau 2017  
Portes ouvertes des sites de la  
Cartais et du Tertre



Etude pour la création d'un repère  
de crue sur la zone humide de l'Homme  
à Ste Gemmes d' Andigné

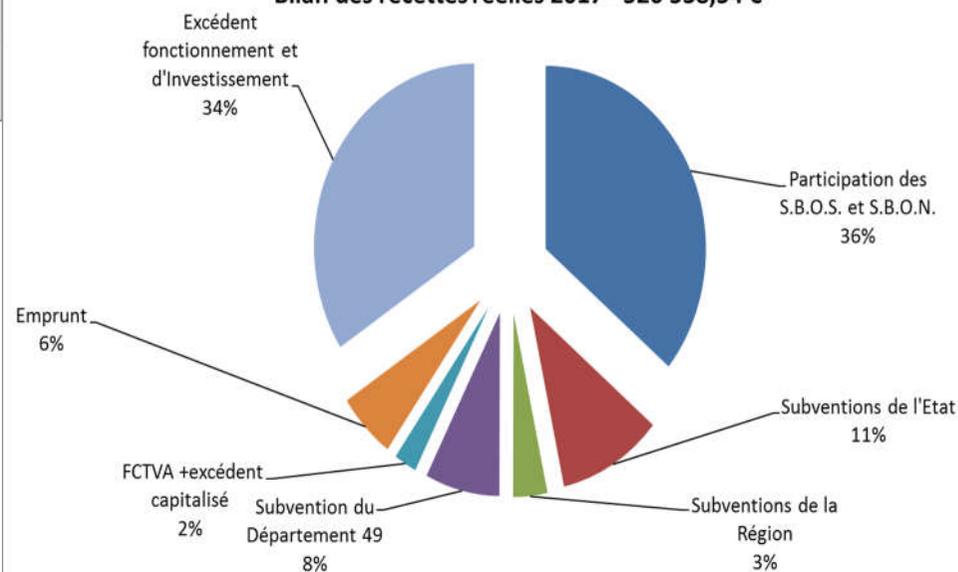


**SY.M.B.O.L.I.P. - INONDATIONS**  
**Bilan des dépenses réelles 2017 - 254 800,07 €**



Dépenses et recettes réelles du budget annexe inondations

**SY.M.B.O.L.I.P. - INONDATIONS**  
**Bilan des recettes réelles 2017 - 526 538,54 €**





# Programme de lutte contre les pollutions diffuses (2)

- **4 lettres agricoles** du bassin versant de l'Oudon ont été adressées aux **2 300 exploitants** du bassin versant de l'Oudon en février, mars, septembre et décembre 2017.
- **1 supplément « Comment développer l'agriculture biologique sur le bassin versant de l'Oudon? »**, synthèse de l'étude d'opportunité réalisée en 2016 pour le développement de l'AB, a été diffusé avec la lettre de décembre
- **2 bulletins techniques de l'Oudon** ont été diffusés par voie électronique et à l'occasion de journées de sensibilisation



# Programme de lutte contre les pollutions diffuses (3)

- **3 Journées de sensibilisation** organisées :
  - Exploitation engagée dans le programme Agr'eau Oudon et usine d'eau potable de Chauvon - 22 mars 2017 (quinzaine de participants)
  - Rencontre Agroforesterie- 30 mai 2017 (soixantaine de participants)
  - Valorisation des effluents – épandages et méthanisation - 10 octobre 2017 (cinquantaine de participants)
- **1 animation lors de la Foire de Craon** pour sensibiliser le grand public aux actions mises en place par les agriculteurs pour la qualité de l'eau (dessinateur, espace coloriage enfant, jeu concours...)



Présence du dessinateur GAB



# Programme de lutte contre les pollutions diffuses (4)

- **2 réunions publiques** organisées localement pour le lancement des études
- suivi par un groupe de travail dédié des **2 études hydrogéologiques de définition des aires d'alimentation des captages souterrains vulnérables** de La Plaine (Château-Gontier) et Les Fauvières-Cruchère (St-Cyr-le-Gravelais) avec le cabinet TERRANDIS
- Poursuite des prises de contact individuelle avec chaque exploitant des périmètres de protection rapprochés des 3 captages souterrains du programme d'actions.
- Passage d'un nouveau marché public **pour la réalisation de piézomètres** – prise de contact avec les exploitants et propriétaires concernés pour obtenir les autorisations

# Programme de lutte contre les pollutions diffuses (5)

- Poursuite de la Charte « **Jardiner au naturel, ça coule de source!** » qui regroupe 32 jardineries signataires sur le bassin de l'Oudon
- Enquêtes sur les pratiques et les besoins **des entreprises et artisans du paysage** et élaboration d'un plan d'actions via le travail de 2 stagiaires de l'Université d'Angers en Master1 Géographie
- Journée « **Comment entretenir le cimetière en zéro phyto?** », **5 octobre 2017**, une cinquantaine de participants (élus ou agents)
- Complément au réseau de mesures de la qualité de l'eau du bassin versant de l'Oudon : **26** analyses multi-résidus en produits phytosanitaires, **5** analyses de physico-chimie.



**RESEAU DES COLLECTIVITES MAYENNAISES EN MARCHE VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**La commune de Courbeville,** en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions (SYMBOLIP) vous invite à échanger sur :

**Comment entretenir le cimetière en zéro phyto ?**

**Invitation**  
destinée aux élus, techniciens et membres de la société civile

Jeuifi 05 octobre 2017 de 10h à 12h30

Salle de la mairie de Courbeville

Inscription à retourner avant le 25 septembre  
✉ [infos@smip-oudon.fr](mailto:infos@smip-oudon.fr)  
# rendez-vous-phyto

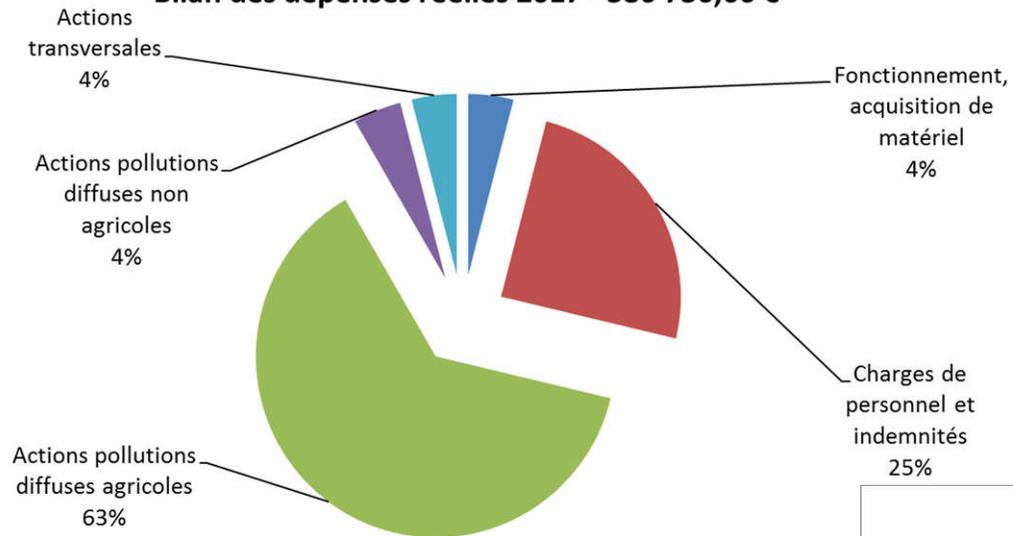
**La commune s'est engagée depuis 2006 sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics.**  
Suite à une formation de votre agent en charge des espaces verts en 2010, une véritable prise de conscience a eu lieu pour l'agent puis le conseil municipal d'un nécessaire changement de pratique, dû au risque pour la santé et aux contraintes importantes (EPI, coût des produits.) liés à l'usage des produits phytosanitaires. Par ailleurs, la mise en œuvre de changement de pratique a été favorisée par la participation d'élus de la commune à des rencontres et des visites de cimetières entretenus sans produit chimique. Ces temps d'échanges et les évolutions réglementaires ont convaincus l'assemblée du conseil municipal que l'on pouvait entretenir sans phyto sans que le rendu visuel soit dégradé.  
Concrètement, nous souhaitons aménager le cimetière comme espace vert et un lieu de promenade. Depuis 2016, nous avons décidé d'enthermer les allées principales du cimetière. Nous avons également dans la même période engagé une démarche de reprise des concessions funéraires en état d'abandon. Enfin, la conversion cimetière a défini un règlement intérieur au cimetière, qui incite notamment les habitants à entretenir eux-mêmes les inter-tombes ou bien de les végétaliser.  
En termes de communication, dès le début nous avons mis en place des panneaux au sein du cimetière pour prévenir du changement pratique. Notre agent passe également régulièrement pour échanger avec les habitants et expliquer cette démarche. Nous informons également régulièrement les habitants via notre bulletin municipal.  
Enfin, ce travail a été récompensé par l'attribution du 1<sup>er</sup> prix départemental Villes et Villages Fleuris en 2016. **11**

Jean-Luc Mouton  
1<sup>er</sup> adjoint de Courbeville

## Dépenses et recettes réelles du budget annexe pollutions

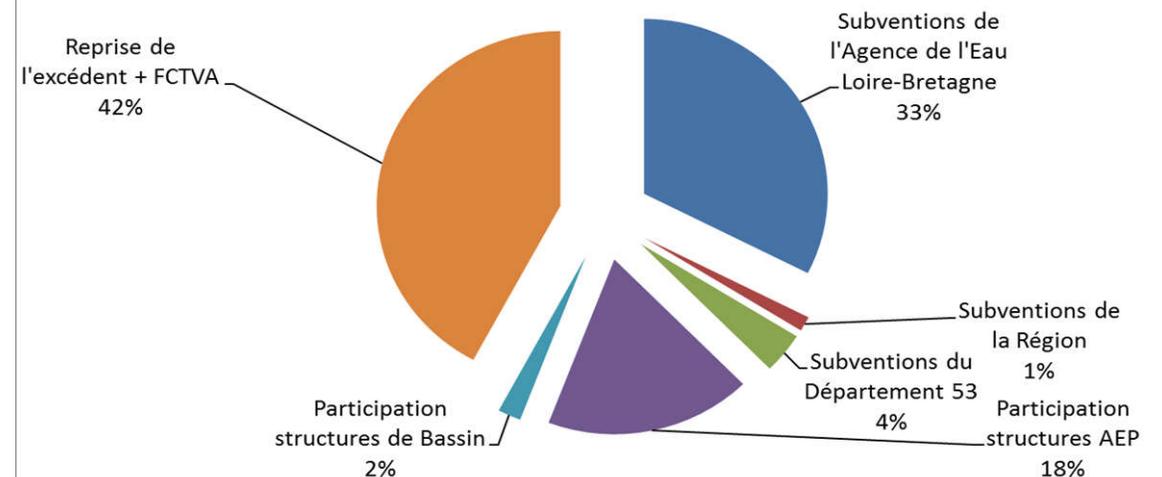
### SY.M.B.O.L.I.P. - POLLUTIONS

Bilan des dépenses réelles 2017 - 386 736,66 €



### SY.M.B.O.L.I.P. - POLLUTIONS

Bilan des recettes réelles 2017 - 478 487,82 €



# Commission Locale de l'Eau

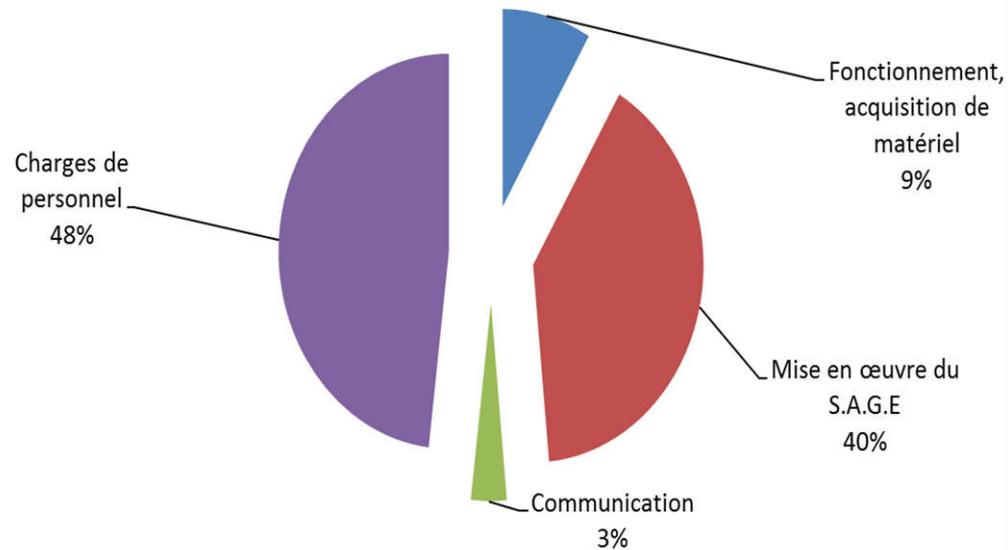


Les réalisations de la C.L.E. sont détaillées dans un rapport annuel spécifique.

## Synthèse pour 2017:

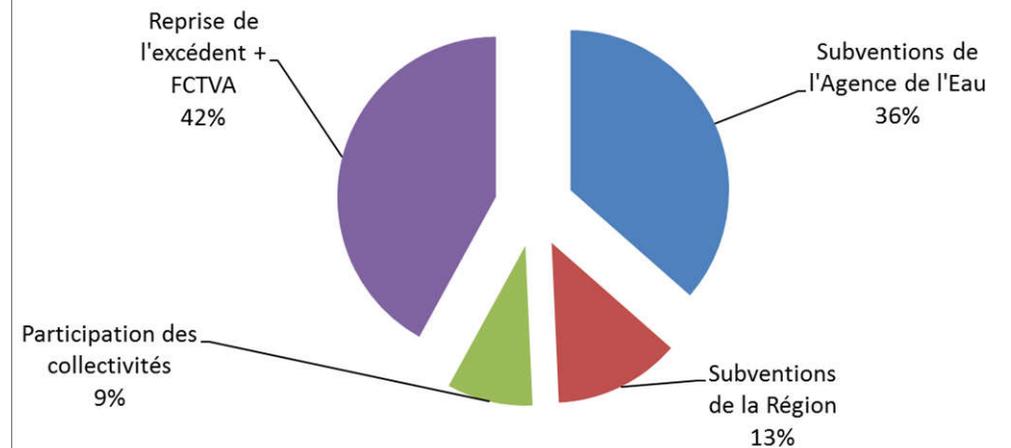
- Suivi de la mise en œuvre du S.A.G.E. (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
- Evaluation de la gestion de l'eau sur le bassin versant de l'Oudon
- Poursuite de l'organisation des compétences « G.E.M.A.P.I. » (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur le bassin versant de l'Oudon
- Mise en œuvre du programme de gestion quantitative de la ressource en eau
- Élaboration d'une méthodologie pour repérer les éléments stratégiques du bocage pour la gestion de l'eau
- Accompagnement des collectivités vers le « zéro phytos » et les économies d'eau
- Création de la newsletter Inf'eau Oudon web
- Organisation de la journée mondiale de l'eau sur le bassin versant de l'Oudon
- Analyse de dossiers pour avis

**SY.M.B.O.L.I.P. - C.L.E.**  
**Bilan des dépenses réelles 2017 - 215 428,72 €**



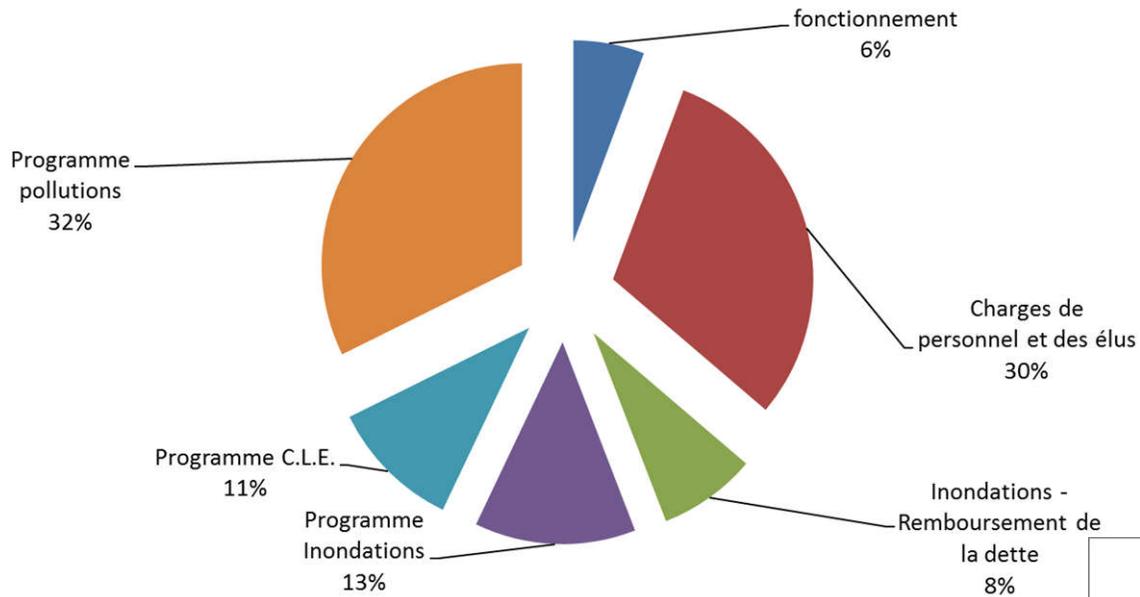
**Dépenses et recettes réelles du budget annexe C.L.E.**

**SY.M.B.O.L.I.P. - C.L.E.**  
**Bilan des recettes réelles 2017 - 280 038,21 €**

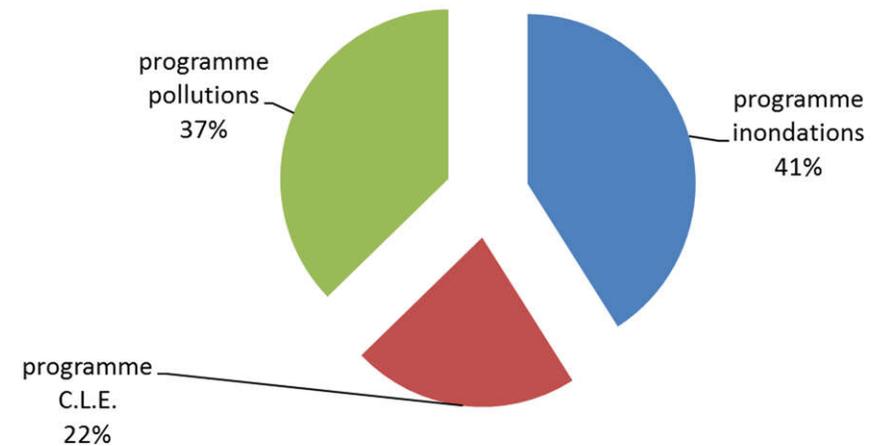


# Synthèse des budgets

## Synthèse des dépenses SY.M.B.O.L.I.P. 2017



## Synthèse des recettes SY.M.B.O.L.I.P. 2017



# Préparation de la fusion du SY.M.B.O.L.I.P. avec le S.B.O.S. et le S.B.O.N.

- Réunions d'échanges et de concertations pour décider du devenir des syndicats dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales (prise de compétence G.E.M.A.P.I. par les communautés de communes)
- Mise en œuvre du scénario de fusion des 3 syndicats
- Projet de fusion arrêté en juillet 2017
- Arrêté fusion en syndicat du bassin de l'Oudon le 20 décembre 2017

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018 le SY.M.B.O.L.I.P. est devenu  
avec le S.B.O.S. et le S.B.O.N.  
le « Bassin de l'Oudon »

Pour en savoir plus sur les activités

[www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr)